





**inovadia**

études & conseil en environnement

## ISB FRANCE

# ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE POUR LA COLLECTE DES EAUX D'EXTINCTION INCENDIE HUB HONFLEUR (14)

N°Affaire	Version	Nature de l'évolution	Date
C15-018-4	V1	Version modifiée	05/10/2020
	V0	Version projet	09/09/2020
Rédaction : Ingénieur d'études		Vérification et approbation : Superviseur	
Isabelle GUILLOU		Christophe BAZILLE	
			



# SOMMAIRE

1. DESCRIPTION DU SITE .....	3
2. CONTEXTE.....	5
3. FONCTIONNEMENT ACTUEL .....	6
4. PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS .....	9
4.1 VOLUME À CONFINER .....	9
4.2 AMÉNAGEMENTS PREVUS .....	10
4.3 PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS POUR LA RÉTENTION DES EAUX D'EXTINCTION.....	11
4.3.1 ZONE 1 - ZONE DE TRANSIT NORD-EST .....	11
4.3.2 ZONE 2 – ZONE NORD .....	12
4.3.3 ZONE 3 - BÂTIMENT OUEST ET ZONE ENTRE BÂTIMENTS .....	15
4.3.4 ZONE 4 – ZONE SUD .....	16
4.3.5 DIMENSIONNEMENT DES NOUVEAUX FOSSES .....	16
4.3.6 EQUIPEMENTS A PREVOIR.....	17
4.3.7 MONTANT DES TRAVAUX .....	18
5. CONCLUSION .....	20
6. ANNEXES.....	21
ANNEXE 1 : PLAN D'ENSEMBLE DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES EXISTANT.....	22
ANNEXE 2 : CALCUL D9A .....	24
ANNEXE 3 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS FUTURS .....	26
ANNEXE 4 : PLAN DES BASSINS VERSANTS EXISTANTS ET FUTURS .....	28
ANNEXE 5 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE NORD-EST.....	30
ANNEXE 6 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE NORD.....	32
ANNEXE 7 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE OUEST .....	34
ANNEXE 8 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE SUD .....	36

## INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique (source : géoportail.fr) .....	3
Figure 2 : Vue aérienne du site .....	4
Figure 3 : Vue aérienne du site avec représentation schématique du réseau d'eaux pluviales existant.....	6
Figure 4 : Vue aérienne du site avec représentation du bassin versant relié au fossé 1.....	7
Figure 5 : Vue aérienne du site avec représentation du bassin versant relié au fossé 2.....	8
Figure 6 : Vue aérienne du site avec représentation des zones où les eaux d'extinction sont actuellement collectées.....	9
Figure 7 : Vue aérienne du site avec représentation des bassins versants reliés aux fossés 1 et 2 et des futurs fossés étanches.....	10
Figure 8 : Vue aérienne du site avec représentation des écoulements de la zone de transit Nord - Est.....	11
Figure 9 : Vue aérienne du site avec représentation des écoulements de la zone de transit Nord.....	12
Figure 10 : Schéma de principe du confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur la zone Nord.....	13
Figure 11 : Schéma de principe du confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur les zones Sud, Ouest et Est .....	14
Figure 12 : Schéma de principe des bassins versants et de leurs exutoires respectifs (fossés).....	15

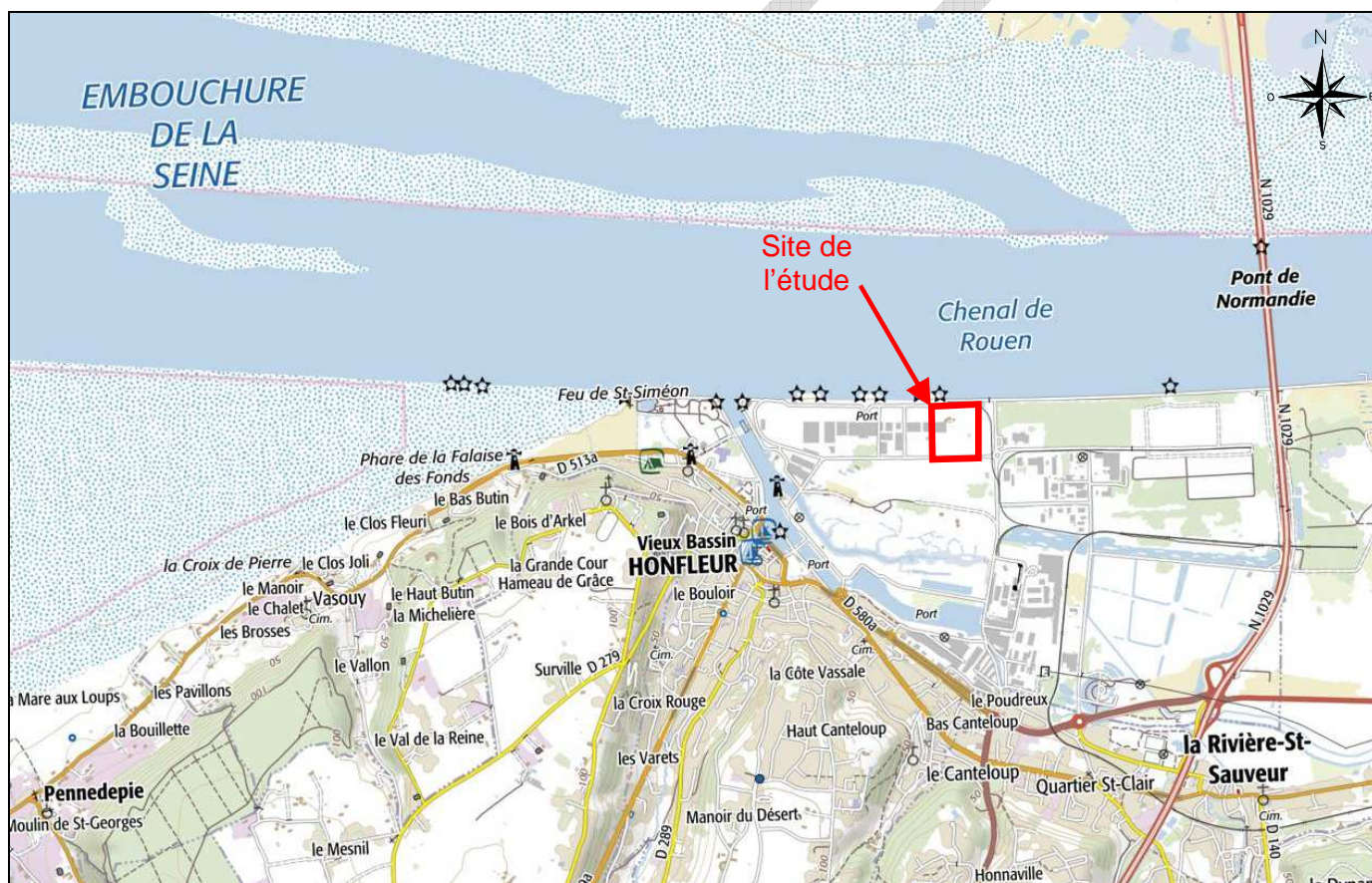
## 1. DESCRIPTION DU SITE

La société ISB FRANCE du GROUPE ISB est spécialisée dans l'import, la transformation et la commercialisation de bois résineux.

ISB FRANCE exploite depuis 2001 un site de stockage et de transit de bois sur le « Pôle Quai en Seine » du Port de Honfleur (14).

Ce site est localisé dans la zone portuaire de Honfleur, située au Nord-Est du centre-ville de Honfleur, à proximité de l'embouchure de la Seine, accueillant des activités industrielles liées principalement aux transits de bois et de tourbe. Cette zone est gérée par le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR).

Figure 1 : Situation géographique (source : géoportail.fr)



Sans échelle

Figure 2 : Vue aérienne du site



Sans échelle

Le site est localisé sur la parcelle section AM n° 37 (cadastre de Honfleur) d'une surface de 507 055 m<sup>2</sup> appartenant au Grand Port Maritime de Rouen.

La société ISB FRANCE dispose d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) auprès du GPMR pour une surface de 62 684 m<sup>2</sup> au sein de cette parcelle. Une surface d'AOT supplémentaire de 18 579 m<sup>2</sup> sera allouée sur la zone Sud portant la surface totale exploitée à 61 263 m<sup>2</sup>.

Le site est composé des aménagements suivants (bâtiments, bureaux, locaux sociaux, voirie...) :

- à l'Ouest, un bâtiment (nommé « Bâtiment Ouest ») d'une surface de 4 800 m<sup>2</sup> et incluant :
  - o une zone de stockage de bois ;
  - o une zone de stationnement et de ravitaillement des chariots élévateurs.

En façade Nord, un auvent de 200 m<sup>2</sup> abrite une tronçonneuse à paquets.

- au centre :
  - o les bureaux du personnel administratif et les locaux sociaux ;
  - o les vestiaires du personnel ;

- à l'Est, un bâtiment (nommé « Bâtiment Est ») d'une surface de 4 800 m<sup>2</sup> où sont aménagées :
  - o une zone de stockage de panneaux de bois d'une surface de 1 400 m<sup>2</sup> ;
  - o une zone de traitement du bois d'une surface de 770 m<sup>2</sup> aménagée sur une dalle béton imperméabilisée par une résine d'étanchéité et équipée :
    - d'une cabine d'aspersion ;
    - d'une aire d'égouttage et de séchage des bois ;
  - o une zone de stockage des bois et produits (non traités) les plus fragiles d'une surface de 2 400 m<sup>2</sup> ;
- au Nord, une zone de transit en enrobé pour le stockage des bois en extérieur ;
- des voiries en enrobé autour des bâtiments.

## 2. CONTEXTE

---

ISB FRANCE exploite depuis 2001 (sous le nom SNC PINAULT NORMANDIE IMPORT) le site « Pôle Quai en Seine » du Port de Honfleur et est autorisée par un récépissé de déclaration en date du 09 mai 2001.

En mai 2015, ISB FRANCE a déclaré auprès de la préfecture la mise en place d'une cabine d'aspersion pour le traitement du bois. Cette activité est autorisée par le récépissé de déclaration n°20010084 en date du 17 août 2015.

En 2016, ISB FRANCE a travaillé sur une réorganisation de son fonctionnement au sein du Groupe ISB afin d'optimiser les activités de ses sites et en particulier de ses sites implantés dans et à proximité de la zone portuaire de Honfleur. Dans ce cadre, ISB FRANCE a souhaité mettre en place un bac de trempage pour le traitement des bois à la commande en complément de la cabine d'aspersion. Un dossier de demande d'autorisation d'exploiter a donc été déposé en juin 2016 et un arrêté préfectoral (AP n° JF/CL-2017-B248) a été délivré le 30 juin 2017.

Depuis l'AP de juin 2017, les surfaces de stockage ont augmenté entraînant un agrandissement des limites du site (limites AOT). De plus un projet d'extension au Sud va augmenter encore le périmètre du site. Ainsi les surfaces déclarées dans l'AP de 2017 passeront de 23 150 m<sup>2</sup> à 61 623 m<sup>2</sup>. Dans ce contexte, ISB FRANCE a déposé, le 06 avril 2020, une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale relative au projet d'extension du périmètre et des volumes de stockage.

Le 22 avril 2020, la DREAL a demandé des compléments d'informations à ISB France notamment sur le confinement des eaux d'extinction incendie.

ISB FRANCE s'est engagé à transmettre à la DREAL, une étude technico-économique des dispositifs envisagés afin de collecter les eaux d'extinction incendie concernant l'ensemble de son site (limites AOT).

Un nouveau projet d'extension au Sud du site est également à prévoir dans l'étude (construction d'une plateforme en enrobé et de deux bâtiments).

Le 25 juin 2020, la DREAL a signifié à ISB après examen au cas par cas que le projet d'extension des volumes et des surfaces du HUB de Honfleur n'est pas soumis à évaluation environnementale.

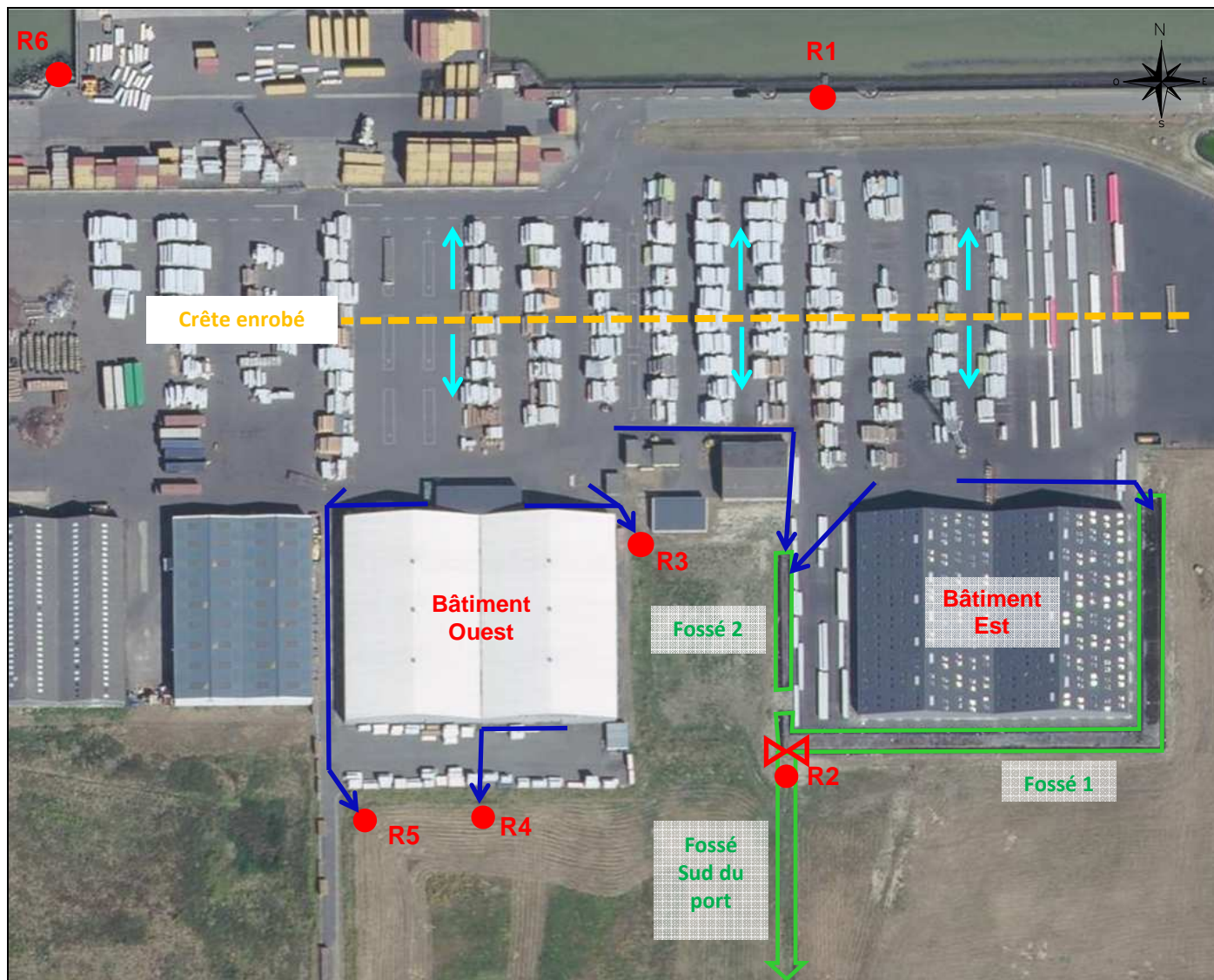
Dans ce cadre, INOVADIA a été mandaté par la société ISB FRANCE pour réaliser une étude pour collecter les eaux d'extinction incendie.

### 3. FONCTIONNEMENT ACTUEL

Cf. Figure 3 ci-après





Cf. Annexe n° 1 : Plan d'ensemble du réseau d'eaux pluviales existant

Figure 3 : Vue aérienne du site avec représentation schématique du réseau d'eaux pluviales existant



Légende :

Sans échelle

-  Sens d'écoulement des eaux de ruissellement
-  Réseau d'eaux pluviales
-  R Point de rejet
-  Vanne de confinement

La zone centrale et la zone Est du site disposent d'un réseau de collecte des eaux pluviales qui aboutit dans deux fossés étanches nommés « fossé 1 » et « fossé 2 »

➤ **Fossé 1**

*Figure 4 : Vue aérienne du site avec représentation du bassin versant relié au fossé 1*



Le fossé étanche d'une capacité de 1 200 m<sup>3</sup> (**fossé 1**), situé en limites Est et Sud du bâtiment Est, collecte les eaux de toiture et les eaux de ruissellement des surfaces en enrobé situées au Nord du bâtiment Est. Avant d'arriver dans le fossé, les eaux pluviales de voiries passent par un débourbeur-déshuileur. Les eaux de toiture du bâtiment arrivent directement dans le fossé. L'exutoire de ce fossé (R2) est le fossé Sud de la zone portuaire dont le rejet final est situé à 1 km à l'Ouest du site dans l'avant-port de Honfleur.

➤ **Fossé 2**

Figure 5 : Vue aérienne du site avec représentation du bassin versant relié au fossé 2



Le second fossé étanche d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> environ (**fossé 2**), en limite Ouest du bâtiment Est, collecte les eaux de ruissellement des surfaces en enrobé situées au Nord-Ouest et une partie des eaux de toiture du bâtiment. Ce fossé est équipé d'un débourbeur-déshuileur en sortie avant rejet dans le fossé 1.

En sortie du fossé 1, une vanne de confinement permet de retenir les eaux d'extinction incendie dans les fossés étanches (fossés 1 et 2).

Sur la zone Nord-Est, comprenant uniquement de la voirie en enrobé dédiée au stockage du bois, les eaux de ruissellement sont dirigées vers un débourbeur-déshuileur avant un rejet dans *la Seine* (R1).

La zone Sud-Ouest du site dispose de trois réseaux de collecte qui se rejettent en trois points dans les fossés enherbés situés au Sud et à l'Est du bâtiment Ouest (R3, R4 et R5 ; cf. points rouges sur figure n°3).

Sur la zone Nord-Ouest comprenant uniquement de la voirie en enrobé dédiée au stockage du bois, les eaux de ruissellement sont dirigées vers un débourbeur-déshuileur avant un rejet dans *la Seine* (R6).



## 4. PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS

### 4.1 VOLUME À CONFINER

Cf. Annexe n°2: Calcul D9A ISB

Selon le calcul D9A, réalisé par ISB France en juillet 2020, le volume d'eaux d'extinction incendie à confiner sur le site (limite AOT + voirie en enrobé situé au Nord de la limite AOT) est de 1 609 m<sup>3</sup>.

Les fossés de rétention présents actuellement font 150 m<sup>3</sup> et 1 200 m<sup>3</sup> soit une capacité totale de 1 350 m<sup>3</sup>. Ils ne permettent donc pas de confiner la totalité des eaux en cas d'incendie.

Actuellement, en cas d'incendie, seule une partie des eaux d'extinction seraient dirigées vers ces fossés (cf. zones hachurées sur la figure 6 ci-après).

*Figure 6 : Vue aérienne du site avec représentation des zones où les eaux d'extinction sont actuellement collectées*



Légende :

Sans échelle

- Limite AOT
- Bassin versant raccordé au fossé 1
- Bassin versant raccordé au fossé 2

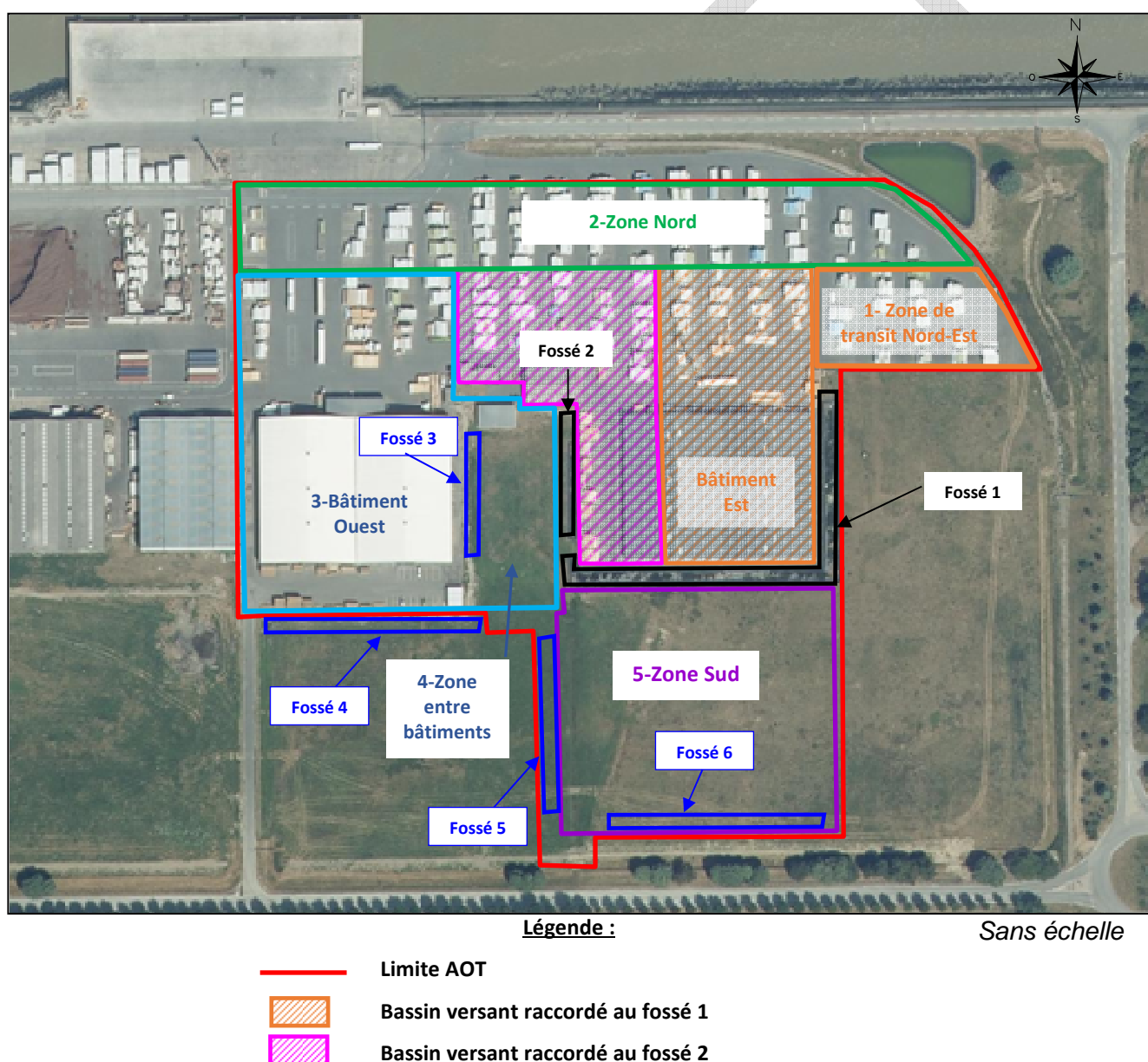
## 4.2 AMENAGEMENTS PREVUS

Cf. Annexe n° 3 : Plan d'ensemble des aménagements futurs

ISB FRANCE prévoit la création d'une plateforme en enrobé entre les bâtiments existants (bâtiment Ouest et bâtiment Est) et la création d'une plateforme en enrobé et de deux bâtiments sur la zone Sud (cf. zone en mauve sur la figure 7 ci-après).

Le Grand Port Maritime de Rouen projette également la création de quatre fossés étanches pour permettre de contenir les 1 609 m<sup>3</sup> des eaux d'extinction incendie (Fossés 3, 4, 5 et 6 en bleus sur la figure 7 ci-après).

Figure 7 : Vue aérienne du site avec représentation des bassins versants reliés aux fossés 1 et 2 et des futurs fossés étanches



Les solutions d'aménagements concernent le raccordement aux fossés 1 et 2, en cas d'incendie, de la zone Nord et de la zone de transit Nord-Est et la création de quatre fossés étanches pour raccorder les autres zones du site ISB. Les six fossés étanches se trouvant sur le site seront raccordés les uns aux autres et auront ainsi une capacité totale de 1 609 m<sup>3</sup>. Les aménagements proposés permettront de collecter les eaux d'extinction en cas d'incendie dans les zones suivantes (cf. figure 7) :

- la zone de transit Nord-Est (zone 1, délimitée en orange);
- la zone de Nord (zone 2, délimitée en vert) ;
- la zone « bâtiment Ouest » et la zone entre bâtiments Ouest et Est (projet de création d'une zone en enrobé) (zones 3 et 4, délimitées en bleu) ;
- la zone Sud (projet de création d'un nouveau bâtiment au Sud) (zone 5, délimitée en mauve).

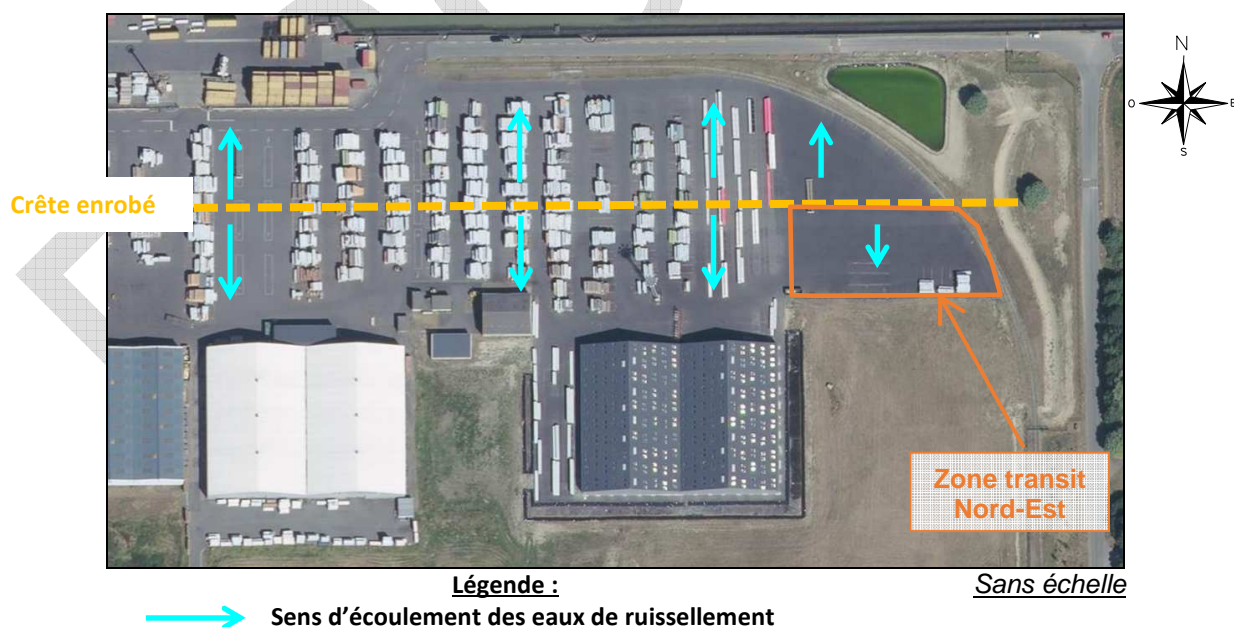
Les bassins versants et leurs exutoires respectifs (fossés) sont représentés sur l'annexe 4 : plan des bassins versants existants et futurs.

### 4.3 PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS POUR LA RÉTENTION DES EAUX D'EXTINCTION

#### 4.3.1 ZONE 1 - ZONE DE TRANSIT NORD-EST

- Etat actuel : la zone de transit Nord-Est fait une surface d'environ 2 775 m<sup>2</sup>. Elle est composée uniquement de voirie en enrobé. Actuellement sur cette zone, les eaux de ruissellement s'écoulent vers l'espace vert situé au Sud. Les eaux pluviales de cette zone ne sont pas collectées (cf. figure 8 ci-après).

Figure 8 : Vue aérienne du site avec représentation des écoulements de la zone de transit Nord - Est



➤ Solution proposée pour le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie :

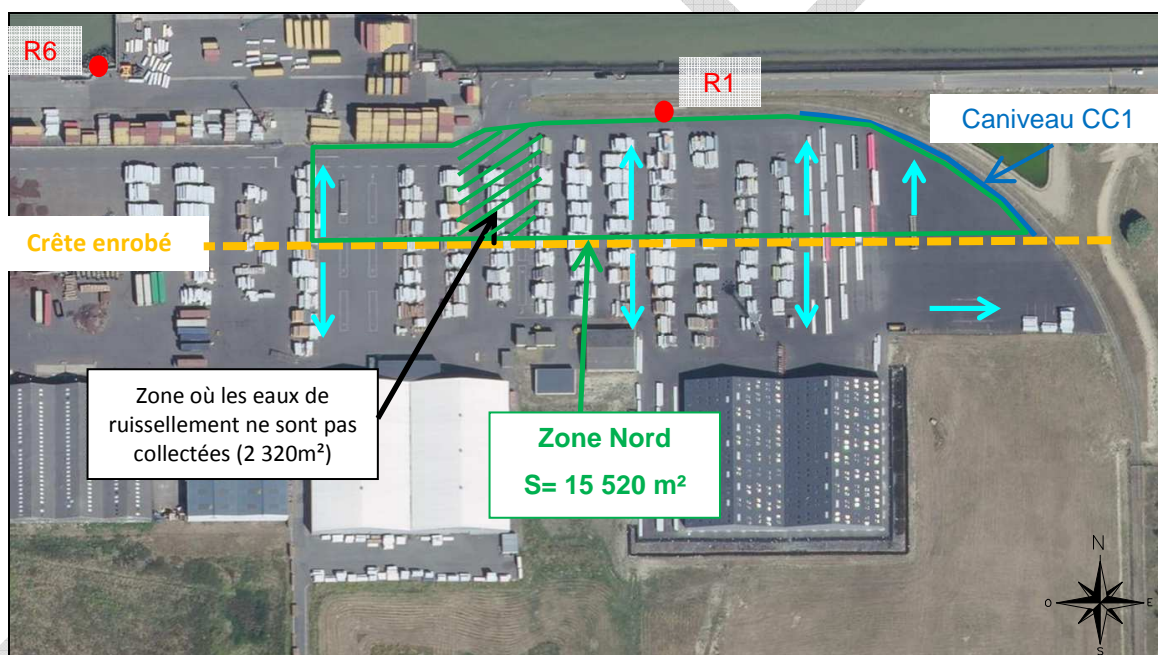
Cf. Annexe 5 : Plan des aménagements - zone de transit Nord-Est

- Mise en place de bordures T2 en limite Sud de la zone de transit Nord-Est, de bouches avaloir et de canalisations pour collecter les eaux de ruissellement (y compris lors d'un incendie) ;
- Raccordement de la canalisation pour diriger les eaux vers le fossé étanche 1.

#### 4.3.2 ZONE 2 – ZONE NORD

- Etat actuel : la zone Nord fait une surface d'environ 15 520 m<sup>2</sup>. Elle est composée uniquement de voirie en enrobé. Les eaux de ruissellement s'écoulent vers le Nord et se rejettent en deux points dans la Seine après passage par un débourbeur-déshuileur (rejets R1 et R6) (cf. figure 9 ci-après). Une partie des eaux de ruissellement de cette zone n'est pas collectée (zone hachurée en vert sur la figure 9).

Figure 9 : Vue aérienne du site avec représentation des écoulements de la zone de transit Nord



Sans échelle

Légende :

- ➡ Sens d'écoulement des eaux de ruissellement
- Point de rejet

- Solution proposée pour le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie (sauf la zone hachurée en vert sur la figure 6 qui ne peut être récupérée) :

Cf. Annexe 6 : Plan des aménagements - zone Nord

- Partie Ouest :
  - Mise en place d'un caniveau CC1 en limite Nord-Ouest pour collecter les eaux de ruissellement (y compris lors d'un incendie) ;
  - Mise en place de regards à grille et de canalisations pour diriger les eaux vers le débourbeur-déshuileur situé au niveau R1.
- Partie centrale :
  - Mise en place de 2 caniveaux CC1 de part et d'autres du point de rejet R1 en limite Nord pour collecter les eaux de ruissellement (y compris lors d'un incendie) ;
  - Mise en place de regards à grille et de canalisations pour diriger les eaux vers le débourbeur-déshuileur situé au niveau R1 ;
  - Mise en place d'un regard muni d'une vanne de confinement (situé près du rejet R1). Ce regard sera raccordé au fossé 1 par une canalisation de surverse Ø 300 mm béton. En cas d'incendie sur la zone Nord, cette vanne sera à fermer par l'exploitant. Les eaux d'extinction monteront en charge dans le regard puis s'écouleront vers le fossé 1 via la canalisation de surverse.
- En amont du fossé 1 :
  - Mise en place d'un regard muni d'une vanne de confinement. Cette vanne sera à fermer en cas d'incendie sur les zones Sud, Ouest et Est pour empêcher les eaux de s'évacuer vers la zone Nord dans la canalisation de surverse.

La surface de collecte du débourbeur-déshuileur sera d'environ 13 200 m<sup>2</sup>. Le débourbeur-déshuileur installé actuellement n'est peut-être pas suffisamment dimensionné pour cette surface de collecte. ISB devra vérifier la fiche technique du débourbeur-déshuileur existant pour connaître sa capacité.

En cas d'incendie sur la zone Nord, l'exploitant devra fermer la vanne de confinement du fossé 5 et du regard situé en amont du débourbeur-déshuileur (R1). Les eaux d'extinction seront ainsi retenues dans les fossés étanches jusqu'à la cote 5,90m NGF. Le volume des cinq fossés étanches doit donc contenir 1 609 m<sup>3</sup> sous la cote des plus hautes eaux définies à 5,90m NGF.

Figure 10 : Schéma de principe du confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur la zone Nord

Sans échelle

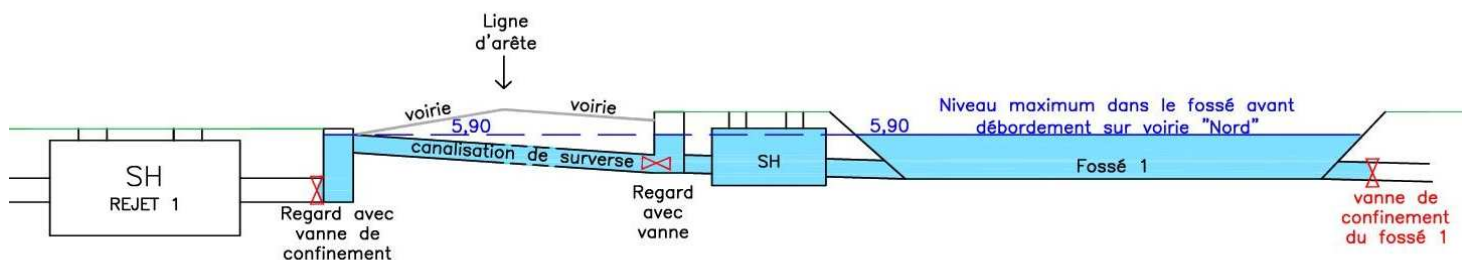
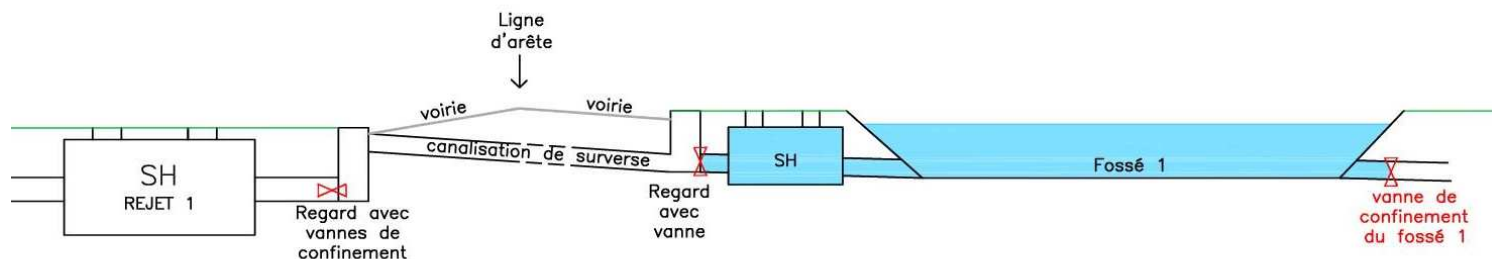


Figure 11 : Schéma de principe du confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur les zones Sud, Ouest et Est

Sans échelle



PROJET

### 4.3.3 ZONE 3 - BÂTIMENT OUEST ET ZONE ENTRE BÂTIMENTS

Cf. Annexe 7 : Plan des aménagements - zone bâtiment Ouest et zone entre bâtiments

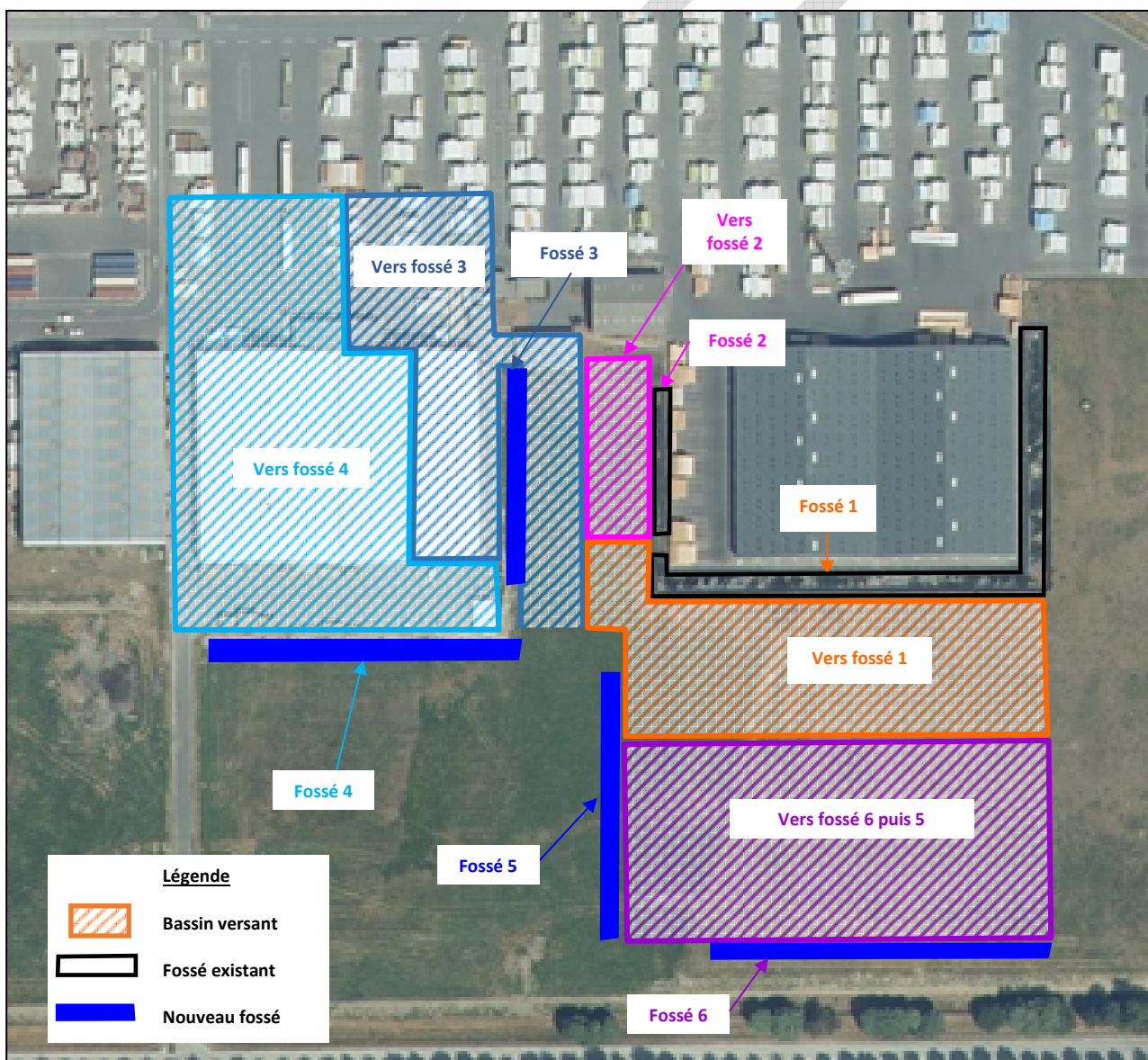
Cf. Figure 12 : schéma de principe des bassins versants et de leurs exutoires respectifs

- Solution proposée pour le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur le bâtiment Ouest et la zone entre bâtiments : raccordement des réseaux d'eaux pluviales existants aux fossés étanches existants (fossés 1 et 2) et aux futurs fossés 3 et 4.

Actuellement, les trois réseaux d'eaux pluviales se rejettent dans les fossés enherbés situés au Sud et à l'Est du bâtiment Ouest. La proposition d'aménagements consiste à :

- raccorder les réseaux EP existants aux fossés étanches existants et futurs via des canalisations et par écoulement direct ;
- supprimer les canalisations de rejet dans les fossés enherbés du bâtiment Ouest.

Figure 12 : Schéma de principe des bassins versants et de leurs exutoires respectifs (fossés)



#### 4.3.4 ZONE 4 – ZONE SUD

Cf. Annexe 8 : Plan des aménagements - zone Sud

Cf. Figure 12 : schéma de principe des bassins versants et de leurs exutoires respectifs

- Solution proposée pour le confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie sur la zone Sud :

La voirie de la zone Sud aura une ligne d'arête comme sur la zone Nord. Une partie des eaux de ruissellement (voirie) s'écoulera vers le Nord de la zone Sud c'est-à-dire vers le fossé 1. Les eaux de ruissellement (voirie) de la partie Sud de la voirie s'écouleront vers le Sud c'est-à-dire vers le fossé 6.

#### 4.3.5 DIMENSIONNEMENT DES NOUVEAUX FOSSES

Les eaux d'extinction incendie pourront être collectées après les travaux d'aménagements :

- Aménagement des voiries,
- Création des fossés étanches.

La localisation des fossés a été étudiée par Grand Port Maritime de Rouen.

Les nouveaux fossés étanches (fossés 3, 4 et 5) permettront de compléter le dispositif de confinement actuel.

Le fossé étanche 6 n'est pas comptabilisé comme un fossé de confinement mais simplement comme un fossé de collecte.

Les fossés (existants et futurs) seront raccordés les uns aux autres.

Le volume d'eaux d'extinction à confiner (D9A) est de 1 609 m<sup>3</sup> (volume fourni par ISB). Pour le dimensionnement des nouveaux fossés, le volume D9A est majoré à 1 650 m<sup>3</sup>.

- Capacité de stockage estimée des fossés 1 et 2 à la cote de 5,90 m NGF :
  - Fossé 1 = 784 m<sup>3</sup> ;
  - Fossé 2 = 66 m<sup>3</sup> ;
  - Soit une capacité actuelle de stockage = 784 + 66 = 850 m<sup>3</sup>.
- Volume de stockage nécessaire dans les fossés 3, 4 et 5 :
  - Volume D9A – capacité actuelle de stockage = 1 650 m<sup>3</sup> – 850 m<sup>3</sup> = 800 m<sup>3</sup>

Le concepteur des fossés étanches devra donc dimensionner les fossés 3, 4 et 5 pour obtenir un volume total de stockage de 800 m<sup>3</sup> minimum ; le niveau des plus hautes eaux ne pourra excéder la cote de 5,90 m NGF.



#### 4.3.6 EQUIPEMENTS A PREVOIR

- Réalisation des quatre fossés étanches ;
- Fourniture et mise en service d'un débourbeur-déshuileur pour traiter la surface collectée d'environ 45 750 m<sup>3</sup> correspond à la surface AOT sans la partie Nord dont les eaux de ruissellement s'écoulent vers la Seine. (Surface de collecte du débourbeur-déshuileur = 61 263 m<sup>2</sup> – 15 520 m<sup>2</sup> = 45 743 m<sup>2</sup>).



Légende :

Sans échelle

— Limite AOT



Surface de collecte pour le dimensionnement  
du débourbeur-déshuileur en sortie du fossé 5

- Fourniture et mise en service d'une vanne de confinement à placer en aval du fossé 5 et en amont du débourbeur-déshuileur ;
- Fourniture et mise en service d'une vanne de confinement à placer en amont du débourbeur-déshuileur situé dans la zone Nord ;
- Fourniture et mise en service d'une vanne de confinement à placer dans un regard en amont du fossé 1 ;
- Fourniture et la mise en œuvre des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales et leurs raccordements au fossés étanches.

#### 4.3.7 MONTANT DES TRAVAUX

Avant le début des travaux, des études et diagnostics complémentaires seront nécessaires :

- Dévoiement des réseaux alimentant le réfectoire situé au Sud-Est du bâtiment Ouest (réseaux eau potable, eaux usées et électricité) : le Maître d'Ouvrage devra vérifier le tracé exact de ces réseaux. A priori, un dévoiement sera nécessaire ;
- Diagnostic Amiante sur les enrobés : avant la réalisation de tranchées, un repérage amiante dans les enrobés doit être réalisé pour savoir s'il y a présence ou non d'amiante (Articles R.1334-17 et 18 du Code de la santé publique) ;
- Un réseau électrique apparaît dans l'espace vert entre les 2 bâtiments Ouest et Est ; un repérage devra être effectué avant les travaux pour vérifier la faisabilité de créer les ouvrages à cet endroit sans dévoiement du réseau électrique ;
- Contrôle de la qualité des terres excavées au droit des tranchées pour s'assurer de leur filière de gestion.

Le descriptif et le montant des travaux ci-dessous correspondent aux travaux nécessaires au confinement des eaux d'extinction incendie ou d'une pollution sur le site ISB.

Ne sont pas inclus dans le chiffrage ci-dessous :

- les quatre nouveaux fossés étanches,
- le débourbeur-déshuileur placé en sortie du fossé 5,
- les travaux d'aménagement de voirie de la zone entre les bâtiments Est et Ouest,
- les travaux d'aménagement de voirie de la future zone Sud,
- les travaux d'aménagement du bâtiment de la future zone Sud (type best-hall).

N° Prix	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix unitaire H.T	Montant H.T
01	Installation de chantier, signalisation et repliement	Forfait	1	7 000,00 €	7 000,00 €
02	Repérage des réseaux et sondages	Forfait	1	5 000,00 €	5 000,00 €
03	Découpe soignée des enrobés	ml	475	2,50 €	1 187,50 €
04	Déconstruction et terrassement des ouvrages non conservés, de la voirie lourde sur toute son épaisseur et évacuation des matériaux en filière agréée	Forfait	1	4 000,00 €	4 000,00 €
04	Ouverture de tranchée sur voirie lourde pour canalisation $\leq \varnothing$ 300 mm et évacuation des matériaux en filière agréée	ml	385	40,00 €	15 400,00 €
05	Fourniture et pose de canalisation $\varnothing$ 250 mm en PVC	ml	55	25,00 €	1 375,00 €
06	Fourniture et pose de canalisation $\varnothing$ 300 mm en béton	ml	330	35,00 €	11 550,00 €
07	Préparation du support et fourniture et pose de caniveau CC1	ml	140	50,00 €	7 000,00 €
08	Fourniture et pose d'un regard de visite 500 x 500 mm avec couvercle béton	Unité	1	500,00 €	500,00 €
09	Fourniture et pose d'un regard carré équipé d'une vanne murale $\varnothing$ 300 mm	Unité	2	3 500,00 €	7 000,00 €
10	Fourniture et pose d'un regard de visite $\varnothing$ 1000 mm	Unité	1	1 000,00 €	1 000,00 €
11	Fourniture et pose d'un regard à grille 500 mm x 500 mm en fonte D400	Unité	11	550,00 €	6 050,00 €
12	Fourniture et pose d'un regard à grille $\varnothing$ 600 mm en fonte D400	Unité	1	1 000,00 €	1 000,00 €
13	Fourniture et pose d'une bouche avaloir en fonte C250	Unité	3	750,00 €	2 250,00 €
14	Raccordement au réseau eaux pluviales existant	Unité	5	1 200,00 €	6 000,00 €
15	Raccordement dans le fossé étanche y compris accessoires assurant l'étanchéité de la géomembrane	Unité	3	1 500,00 €	4 500,00 €
16	Fourniture et mise en œuvre de béton de tranchée au-dessus de canalisation peu profonde	ml	25	16,00 €	400,00 €
17	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31,5 en remblaiement de tranchée y compris compactage	m <sup>3</sup>	400	30,00 €	12 000,00 €
18	Refection de tranchée en grave bitume sur 0,12 m d'épaisseur	T	150	65,00 €	9 750,00 €
19	Refection de tranchée en enrobé dosé à 150 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	530	20,00 €	10 600,00 €
20	Fourniture et pose de bordures T2 collées	ml	105	33,00 €	3 465,00 €
21	Remise en état des espaces verts	Forfait	1	750,00 €	750,00 €
22	Plan de recolement	Forfait	1	1 500,00 €	1 500,00 €
				<b>MONTANT € H.T.</b>	<b>119 277,50 €</b>
				<b>Divers et imprévus (10%)</b>	<b>11 927,75 €</b>
				<b>MONTANT € H.T.</b>	<b>131 205,25 €</b>
				<b>T.V.A (20%)</b>	<b>26 241,05 €</b>
				<b>MONTANT € T.T.C</b>	<b>157 446,30 €</b>

## 5. CONCLUSION

---

En cas d'incendie, le volume à confiner au droit du site ISB pour supprimer le risque d'une pollution des eaux et des sols par les eaux d'extinction est estimé à 1 609 m<sup>3</sup>.

Les aménagements proposés permettront de confiner dans les fossés étanches un volume de 1 650 m<sup>3</sup>.

En cas d'incendie ou de pollution accidentelle sur le site ISB sur la zone Nord, l'exploitant devra fermer deux vannes de confinement situées en sortie du fossé 5 et dans un regard situé au niveau du rejet R1.

En cas d'incendie ou de pollution accidentelle sur le site ISB sur les autres zones (Sud, Ouest et Est), l'exploitant devra fermer deux vannes de confinement situées en sortie du fossé 5 et dans un regard en amont du fossé 1.

En cas d'incendie ou de pollution accidentelle sur l'ensemble du site ISB, l'exploitant devra fermer deux vannes de confinement situées en sortie du fossé 5 et dans un regard situé au niveau du rejet R1.



## 6. ANNEXES

---

PROJET

## ANNEXE 1 : PLAN D'ENSEMBLE DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES EXISTANT

---

PROJET



**Légende**

	Limite AOT
	Espace vert
<b>Réseau d'eaux pluviales EP existant</b>	
	Canalisation EP voirie
	Canalisation EP toitures
	Regard de visite
	Regard à grille
	Caniveau à grille
	Sens d'écoulement

Miselement rattaché en N.C.F.  
(système I.C.N 69)  
Système RGF 93 CC49  
par GPS TERIA

## ANNEXE 2 : CALCUL D9A

---

PROJET



# D9A 28/07/2020

Référentiel : Document D9A du CNPP, août 2004

Utilisation du fichier :

Remplir les cases grises

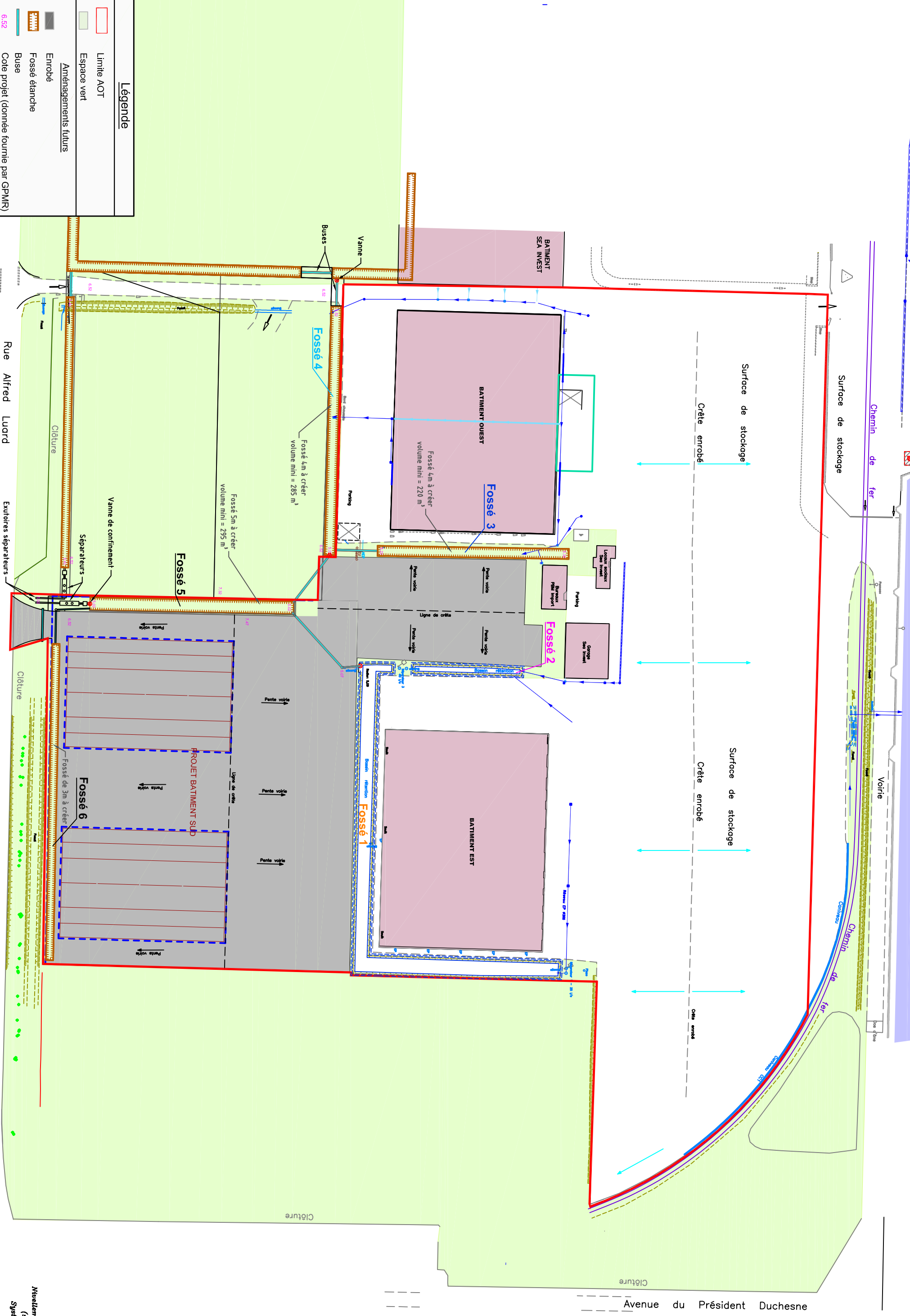
Dossier :			
0			
Besoins pour la lutte extérieure	Résultat du document D9 : (besoin en m3/h * 2 heures minimum)	960	
		+	
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinklers	Volume réserve intégrale de la source principale en m3 ou besoin X durée théorique maxi de fonctionnement	0
	Rideaux d'eau	Besoins X 90 min	0
	RIA	A négliger	0
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante X temps de noyage (en général 15 à 25 min)	0
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit X temps de fonctionnement requis	0
		+	
Volumes d'eau liés aux intempéries	10L/m <sup>2</sup> de surface de drainage	649,02	
	Surface de drainage (m <sup>2</sup> )	64902	
		+	
Présence de stock de liquides	20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	0	
	Local	volume de liquide contenu en m3	
		=	
Volume total de liquide à mettre en rétention en m3		1609	

61263 m<sup>2</sup> de surface totale ISB + 3639m<sup>2</sup> de voirie en zone Nord hors surface ISB

## ANNEXE 3 : PLAN DES AMENAGEMENTS FUTURS

---

PROJET



Légende	
[Red line]	Limite AOT
[Green area]	Espace vert
Aménagements futurs	
[Orange dashed line]	Emrobbé
[Blue dashed line]	Fossé étanche
[Blue dashed line]	Busé
[Blue dashed line]	Cote projet (donnée fournie par GPMR)

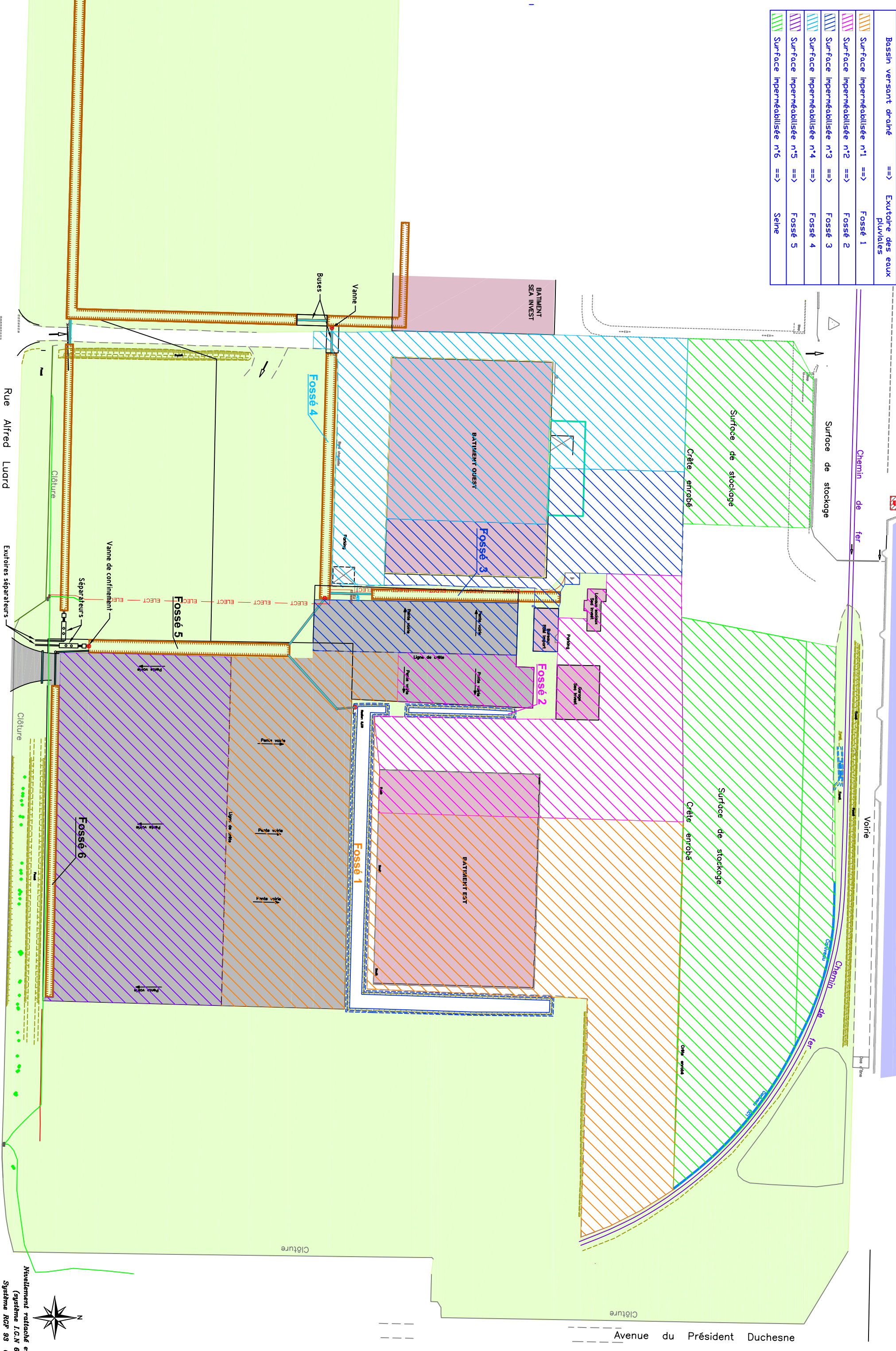
Nouvellement rattaché en N.C.P.  
 (système ICAV 69)  
 Système RCP 93 CC49  
 par GPS TERIA

## ANNEXE 4 : PLAN DES BASSINS VERSANTS EXISTANTS ET FUTURS

---

PROJET

Bassin versant drainé ==>	Exutoire des eaux pluviales
Surface Imperméabilisée n°1 ==>	Fossé 1
Surface Imperméabilisée n°2 ==>	Fossé 2
Surface Imperméabilisée n°3 ==>	Fossé 3
Surface Imperméabilisée n°4 ==>	Fossé 4
Surface Imperméabilisée n°5 ==>	Fossé 5
Surface Imperméabilisée n°6 ==>	Seine



Mouvement rotatifs en N.C.P.  
(système L.G.N 69)  
Système RCP 93 CC49  
par GPS TERIA

## ANNEXE 5 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE NORD-EST

---

PROJET



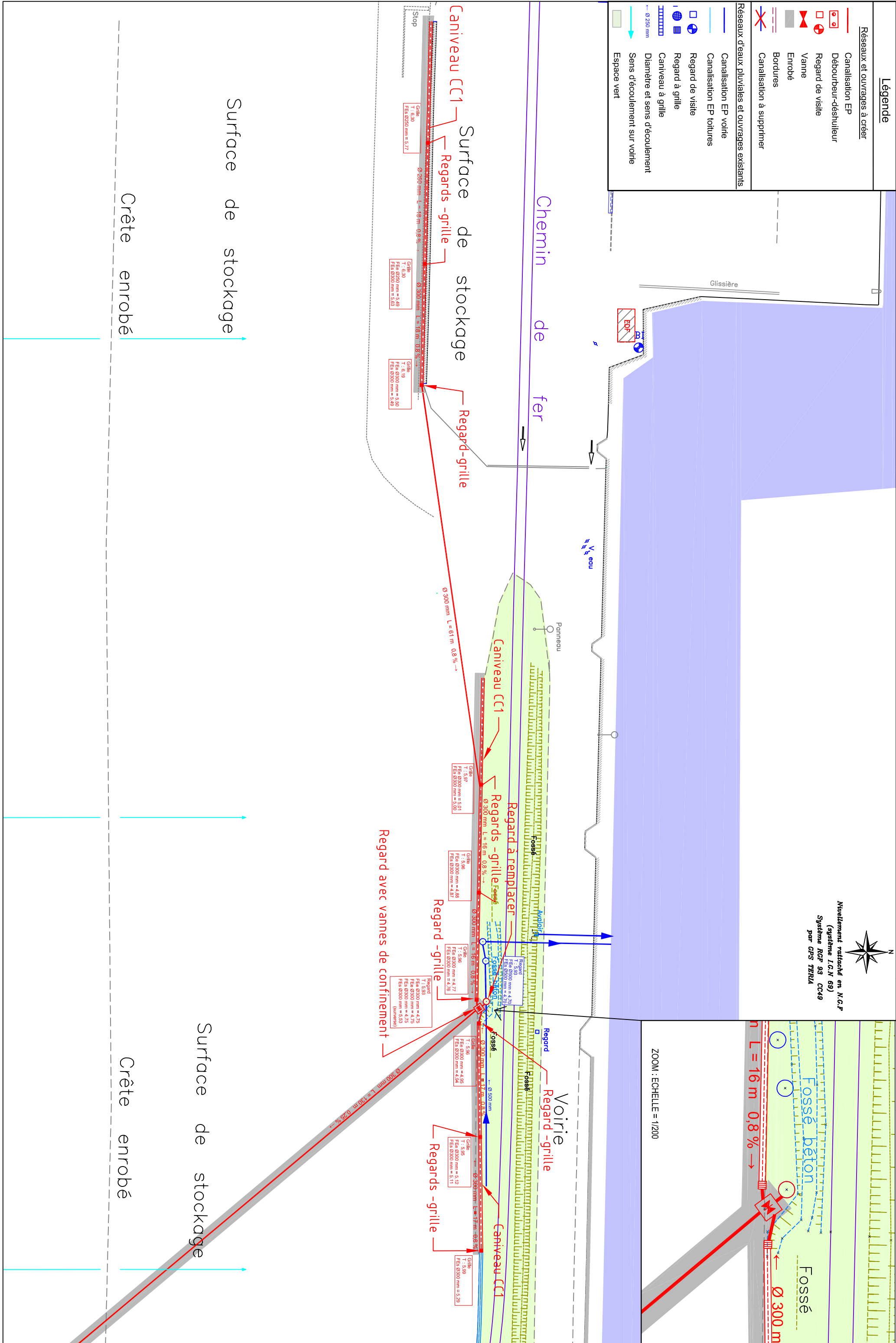
## ANNEXE 6 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE NORD

---

PROJET



Légende	
Réseaux et ouvrages à créer	
	Canalisation EP
	Déboureur-déshuileur
	Regard de visite
	Vanne
	Enrobé
	Bordures
	Canalisation à supprimer
Réseaux d'eaux pluviales et ouvrages existants	
	Canalisation EP voirie
	Canalisation EP toitures
	Regard de visite
	Regard à grille
	Caniveau à grille
	Diamètre et sens d'écoulement
	Sens d'écoulement sur voirie
	Espace vert



## ANNEXE 7 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE OUEST

---

PROJET



## ANNEXE 8 : PLAN DES AMÉNAGEMENTS - ZONE SUD

---

PROJET

**Légende**

- Réseaux et ouvrages à créer (ISB France)
- Canalisations EP
- Caniveau grille
- Enrobé
- Sens d'écoulement sur voirie

**Aménagements prévus par GPMR**

- Fossé étanche
- Buse
- 6.52 Cote projet (donnée GPMR)



Nivellement rattaché en N.G.F.  
(système I.G.N 69)  
Système RCP 93 CC49  
par GPS TERIA

